

# La ségrégation sociale entre les collèges : mesure et éléments de diagnostic

Olivier MONSO et Fabrice MURAT

DEPP - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance  
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Séminaire d'observation « La mixité sociale »

29 novembre 2016

# La mixité sociale dans les collèges

- Le Ministère de l'éducation nationale met en œuvre une politique visant à améliorer la mixité sociale dans les collèges.
- Nous présentons plusieurs aspects de la contribution de la DEPP :
  - deux études menées conjointement avec l'Insee autour de la mesure de la ségrégation entre collèges ;
  - mise à disposition des acteurs locaux des outils de diagnostic et d'aide à la décision (outil « carte scolaire ») ;
  - d'autres travaux en cours sur les questions de ségrégation.

# Présentation de deux travaux d'études

## ■ Deux travaux d'études menés en collaboration avec l'Insee ont visé :

- à présenter les indicateurs de ségrégation, leurs apports pour la compréhension de la ségrégation sociale entre collèges ;
- à proposer des éléments de diagnostic en s'appuyant sur l'un de ces indicateurs.

## ■ Ils ont été publiés dans *Éducation & formations*, n°91 (avec Pauline Givord et Marine Guillerm, Insee).

- Lien vers le numéro « Massification scolaire et mixité sociale »

<http://www.education.gouv.fr/cid106930/massification-scolaire-et-mixite-sociale.html>

# La composition sociale des collèves

- L'analyse de la ségrégation s'appuie sur les catégories sociales du « parent de référence » des collégiens.
- Nous sommes repartis des catégories sociales regroupées :
  - Parents « très favorisés », 23 % des collégiens ;
  - Parents « favorisés », 13 % des collégiens ;
  - Parents de catégorie « moyenne », 27 % ;
  - Parents « défavorisés », 38 %.
- Une autre possibilité : utiliser l'indice de position sociale (Rocher, 2016).

# Les collèges français : une forte hétérogénéité en termes de composition sociale

- Un collège sur dix a une part d'élèves de milieu défavorisé supérieure à 63 %, un sur dix a une part inférieure à 15 %.

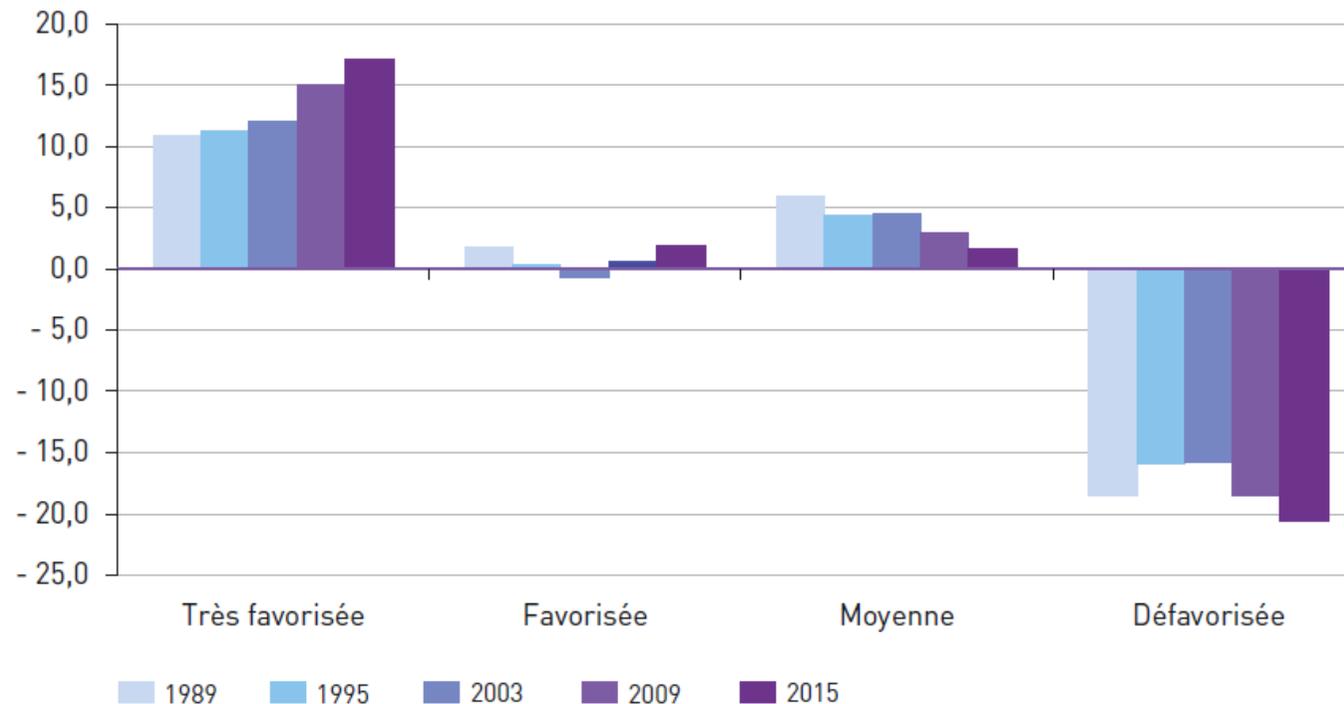
	Part des élèves de milieu défavorisé (en %)	Nombre de collèges	1 <sup>er</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	9 <sup>e</sup> décile
Public	42,5	5 251	22,7	32,2	43,2	54,2	65,3
Privé	20,1	1 639	5,9	12,5	22,0	32,8	43,2
<b>Ensemble</b>	<b>37,8</b>	<b>6 890</b>	<b>14,6</b>	<b>25,8</b>	<b>38,6</b>	<b>50,8</b>	<b>62,7</b>

**Champ** : collèges de France hors Mayotte, secteurs public et privé sous contrat.

**Source** : MENESR-DEPP, système d'information Scolarité.

# Les collèges privés sont en moyenne plus favorisés que les collèges publics

■ Cet écart s'est creusé au cours du temps.



**Champ :** entrants en sixième dans un collège public ou privé sous contrat de France métropolitaine, hors enfants dont le parent de référence est retraité.

**Sources :** MENESR-DEPP, panels d'élèves entrants en sixième 1989, 1995 ; système d'information Scolarité pour les années 2003, 2009, 2015.

# Une mesure du niveau de ségrégation des collèges par l'indice d'entropie normalisé

- L'indice compare la « diversité » des groupes sociaux dans les collèges à celle de la zone de référence.
- Il est compris entre 0 (ségrégation nulle) et 1 (ségrégation maximale).
- Il est décomposable, notamment selon la dimension public / privé avec

$$H = a_{PU} \times H_{PU} + b_{PR} \times H_{PR} + H_{PU/PR}$$

Indice pour l'ensemble des collèges = Contribution de la segmentation sociale entre les collèges publics + Contribution de la segmentation sociale entre les collèges privés + Contribution de la segmentation sociale entre public et privé

# L'indice d'entropie : un outil pour affiner le diagnostic sur le contexte social

- Il permet d'aller au-delà du profil «moyen» des catégories sociales parmi les collégiens.

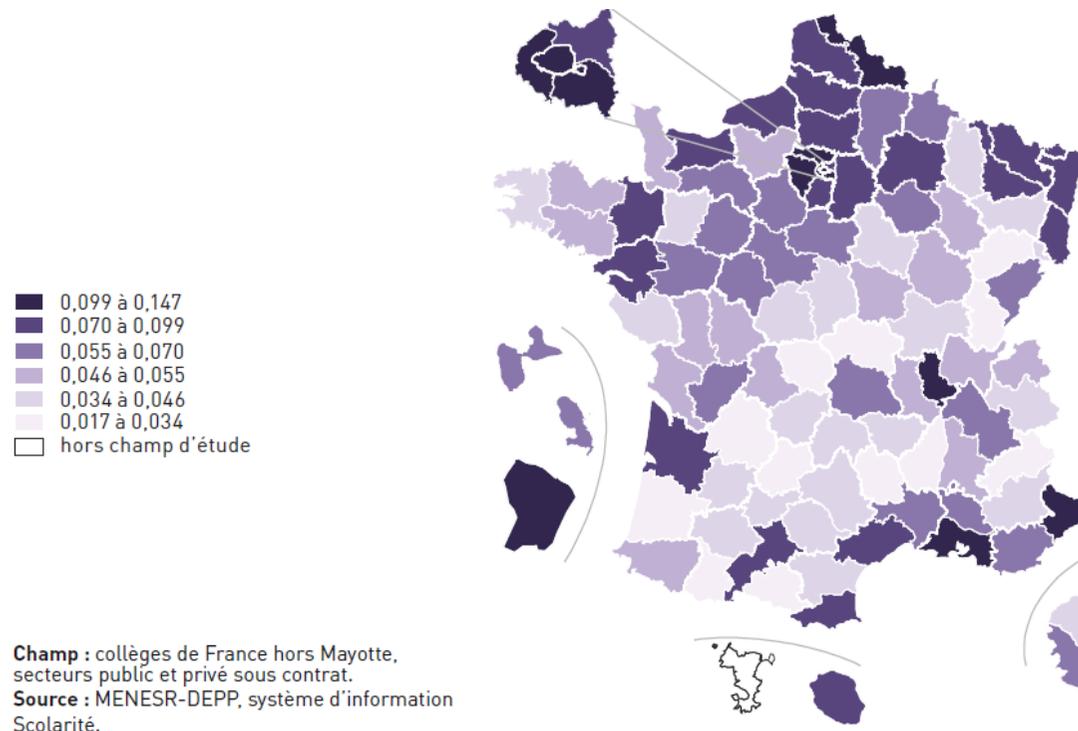
		Part de collégiens de catégorie... (en %)					Entropie h(P)	Indice d'entropie H (ensemble des collèges)
		Nombre de collèges	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée		
Départements	Vosges	48	14,8	13,1	24,6	47,6	1,247	0,038
	Somme	67	15,6	11,0	24,7	48,7	1,228	0,087
Académies	Grenoble	323	24,7	14,5	27,1	33,6	1,346	0,054
	Lyon	302	27,0	13,6	23,8	35,6	1,334	0,092
France hors Mayotte		6 890	22,7	12,5	26,9	37,8	1,318	0,097

**Champ** : collèges de France hors Mayotte, secteurs public et privé sous contrat.

**Source** : MENESR-DEPP, système d'information Scolarité.

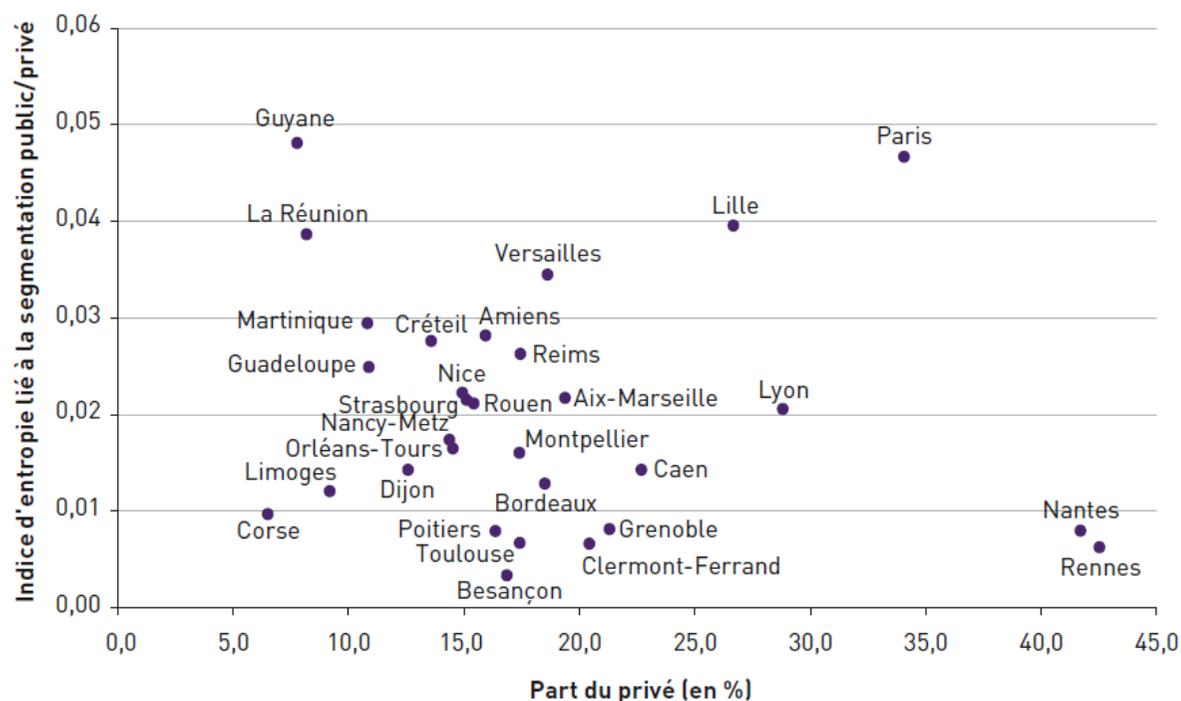
# L'hétérogénéité des collèges est plus forte dans les départements urbains

- Une ségrégation résidentielle plus forte, une offre scolaire plus dense peuvent expliquer ce constat.



# L'écart de diversité sociale entre public et privé est très variable d'une académie à l'autre

- Cet écart n'est pas lié au poids du privé dans l'académie.

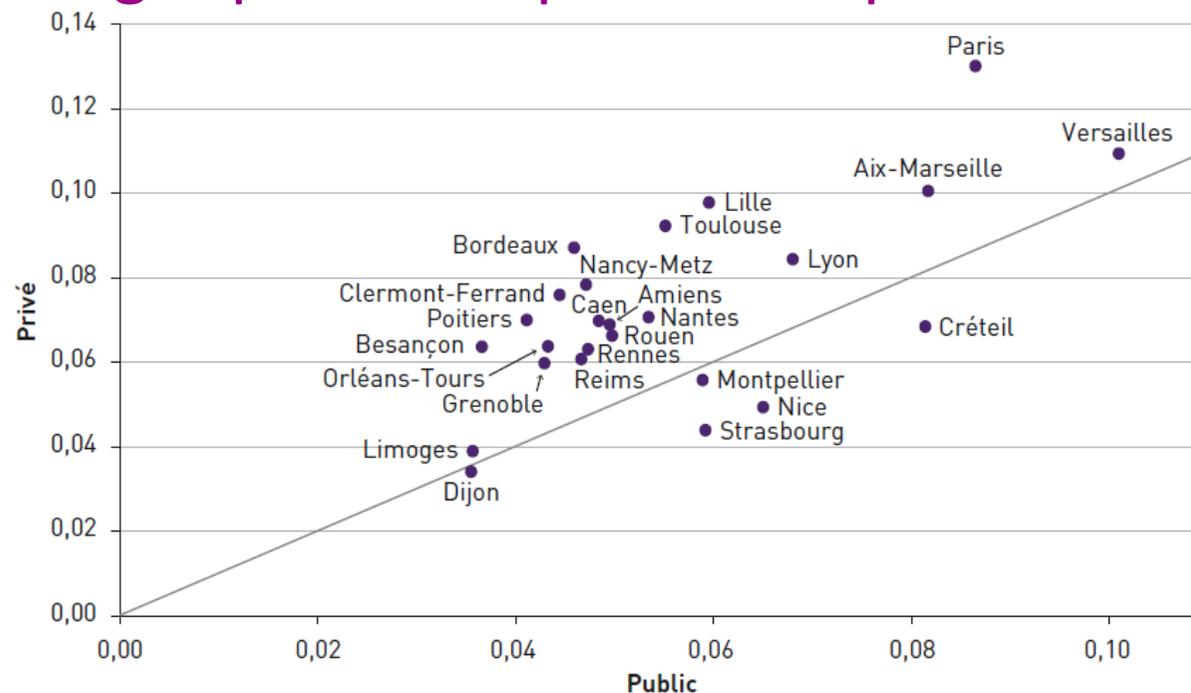


Champ : collèges de France hors Mayotte, secteurs public et privé sous contrat.

Source : MENESR-DEPP, système d'information Scolarité.

# Les collèges privés présentent une forte hétérogénéité

- Dans la plupart des académies, l'hétérogénéité parmi les collèges privés est plus forte que dans le public.

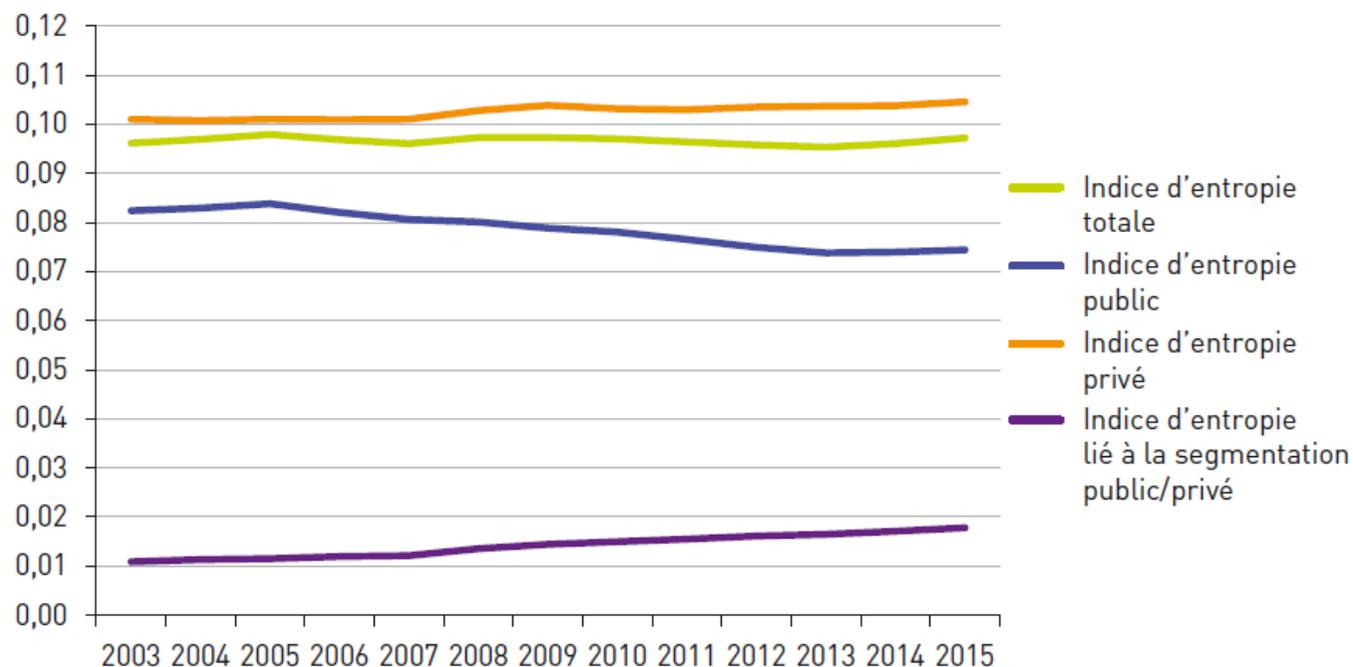


**Champ** : collèges de France hors départements d'outre-mer et Corse (moins de 6 collèges privés), secteurs public et privé sous contrat.

**Source** : MENESR-DEPP, système d'information Scolarité.

# Au plan national, le niveau de ségrégation est stable depuis 2003

- La ségrégation a diminué parmi les collèges publics mais augmenté entre les collèges publics et privés.



**Champ :** collèges de France hors Mayotte, secteurs public et privé sous contrat.

**Source :** MENESR-DEPP, système d'information Scolarité.

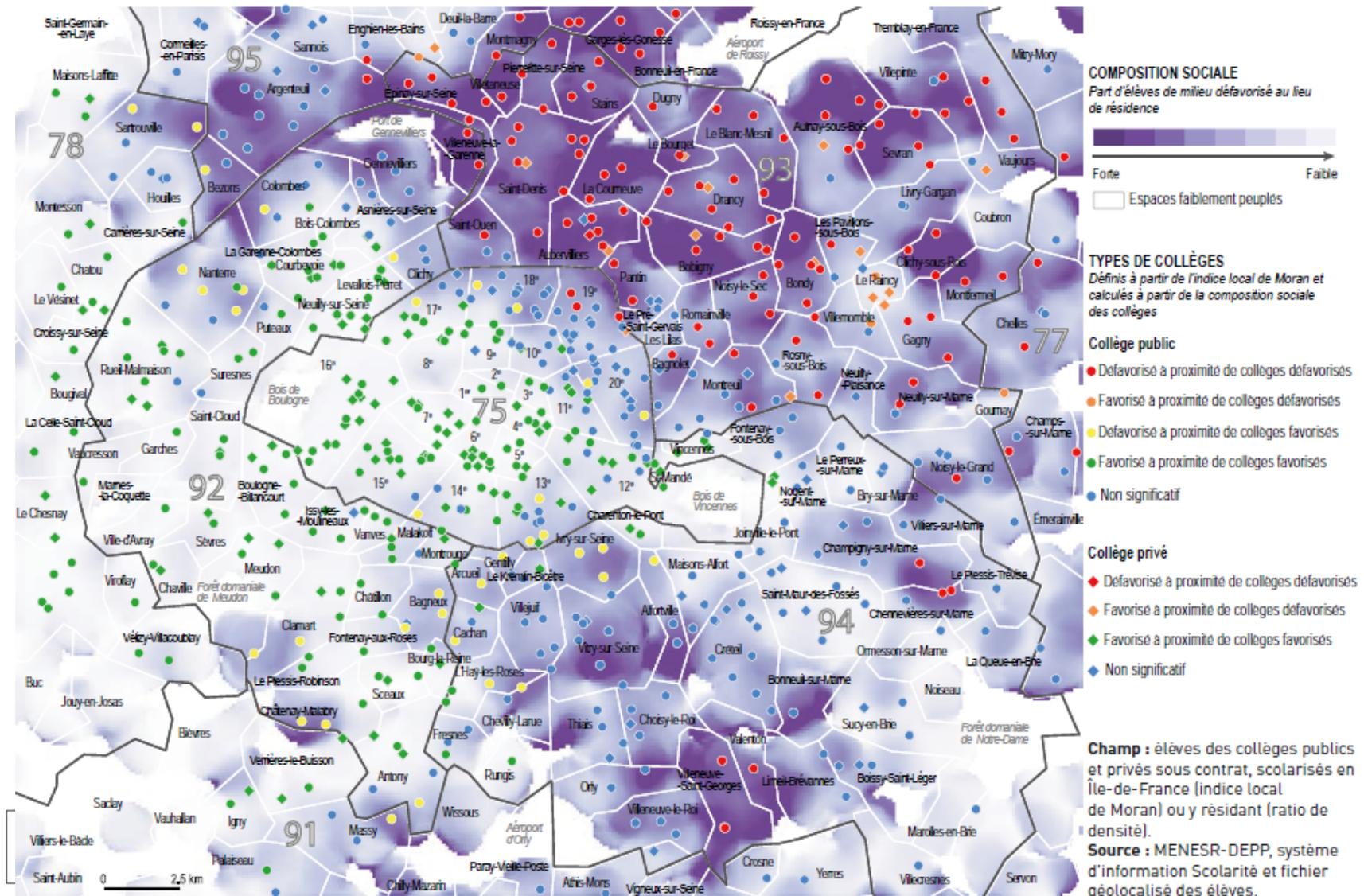
# Les composantes de la ségrégation

- 59 % du niveau de ségrégation peut ainsi être relié à l'hétérogénéité au sein des collèges publics, 23 % à celle au sein des collèges privés.
  - La contribution de la ségrégation parmi les collèges publics a diminué depuis 2003.
- Les 18 % restants s'interprètent par la façon dont les différentes catégories sociales sont représentées dans le public et le privé.
  - Le poids de cette composante a augmenté (de 11 % à 18 %), car les collèges privés sont devenus plus favorisés.

# D'autres indicateurs permettent d'appréhender la ségrégation

- La tonalité sociale du territoire est d'abord illustrée sous la forme d'un «ratio de densité» mesurant la sur-représentation des élèves de milieu défavorisé.
- L'indice local de Moran permet de prendre en compte la localisation spatiale des collèges.
- Il s'agit d'un indicateur de l'auto-corrélation spatiale :
  - est-ce qu'un collège ressemble à ses voisins ?
  - ou au contraire, des collèges favorisés côtoient-ils une zone plutôt défavorisée (ou l'inverse) ?

# La polarisation spatiale des collèges : l'exemple des collèges de la région parisienne



# Ces indicateurs constituent un appui pour les analyses sur la ségrégation

- Ainsi, un collège « défavorisé » ne renvoie pas à la même réalité selon qu'il est entouré de collèges eux-mêmes défavorisés, ou au contraire plutôt favorisés.
  - Par exemple, au regard des effets de l'assouplissement de la carte scolaire en Île-de-France (Oberti et Préteceille, 2013).
- Les cartes attirent l'attention sur des collèges au positionnement très particulier dans leur espace.
  - Voir par exemple l'analyse menée par Audren (2012) dans le cas du 13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille.

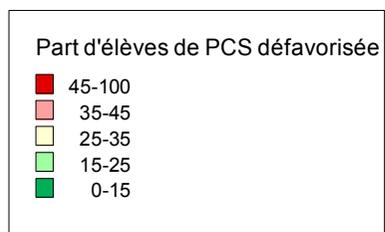
## Autres travaux en cours

- Outil d'aide au pilotage de la carte scolaire.
- Lien entre réussite et caractéristiques du territoire.
- Mise en évidence des écarts entre quartiers.
- Étude du lieu de résidence des élèves des collèges d'un territoire donné.
- Lien entre ségrégation entre collèges et ségrégation résidentielle.

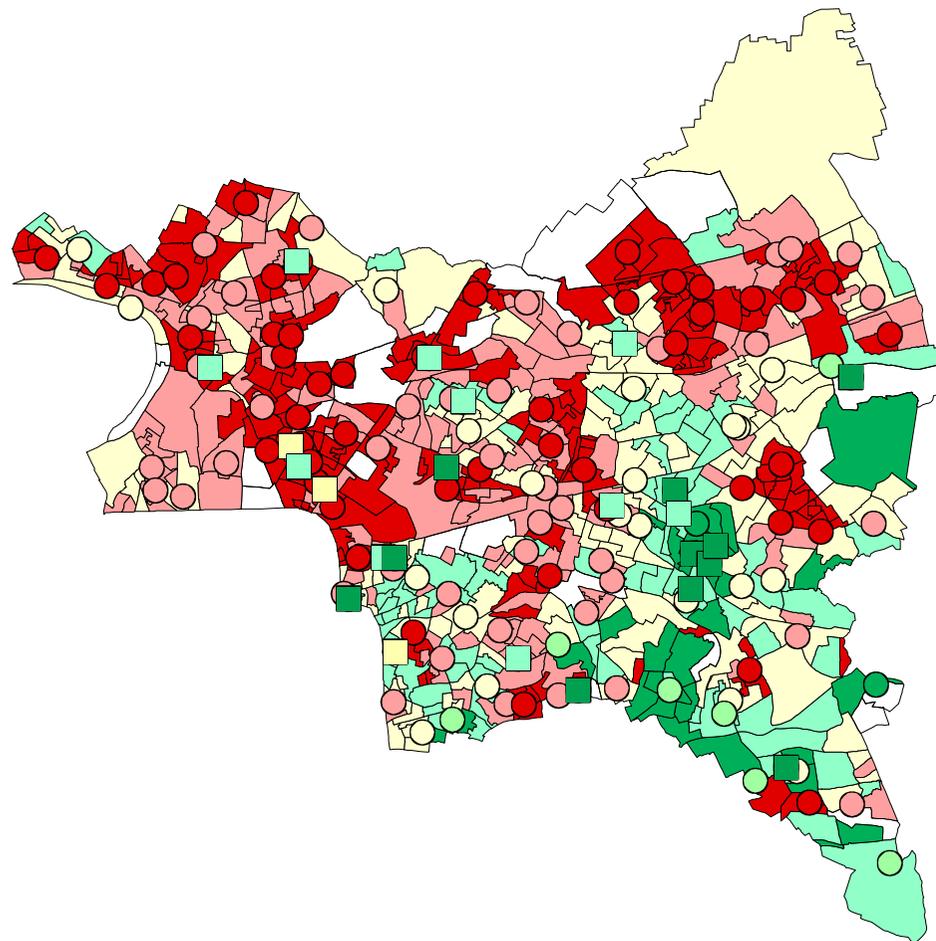
# Mise en évidence des écarts entre territoires (1/2)

- On peut caractériser chaque IRIS à l'aide des données de l'Insee...
- ... mais aussi grâce au fichier géoréférencé des élèves, avec des données du ministère (% par PCS, % de retard, etc.).
- L'intérêt est que l'on peut représenter les collèges et les IRIS avec les mêmes données.

# Mise en évidence des écarts entre territoires (2/2)



Les iris où résident moins de 30 élèves  
sont en blanc  
Les ronds représentent les collèges publics,  
les carrés les collèges privés



# Ségrégation entre collèges et ségrégation résidentielle (1/3)

- La DEPP a proposé récemment un indice de position sociale (IPS) construit à partir de la PCS.
  - Dans nos données, chaque PCS se voit attribuer une valeur, dépendant du cumul de facteurs favorables à la réussite scolaire (diplômes, revenus, pratiques culturelles...) : 159 pour un enseignant du second degré, 90 pour un employé de la fonction publique, 79 pour un ouvrier qualifié, 62 pour un ouvrier non qualifié...
- Il est ainsi possible d'étudier plus finement les inégalités, notamment la ségrégation entre collèges.
  - On va construire un indice de ségrégation entre collèges en faisant le rapport entre la variance entre collèges et la variance entre élèves : la part de variance de l'indice social expliquée par le niveau collège ( $R^2$ ). C'est un indicateur compris entre 0 et 1.

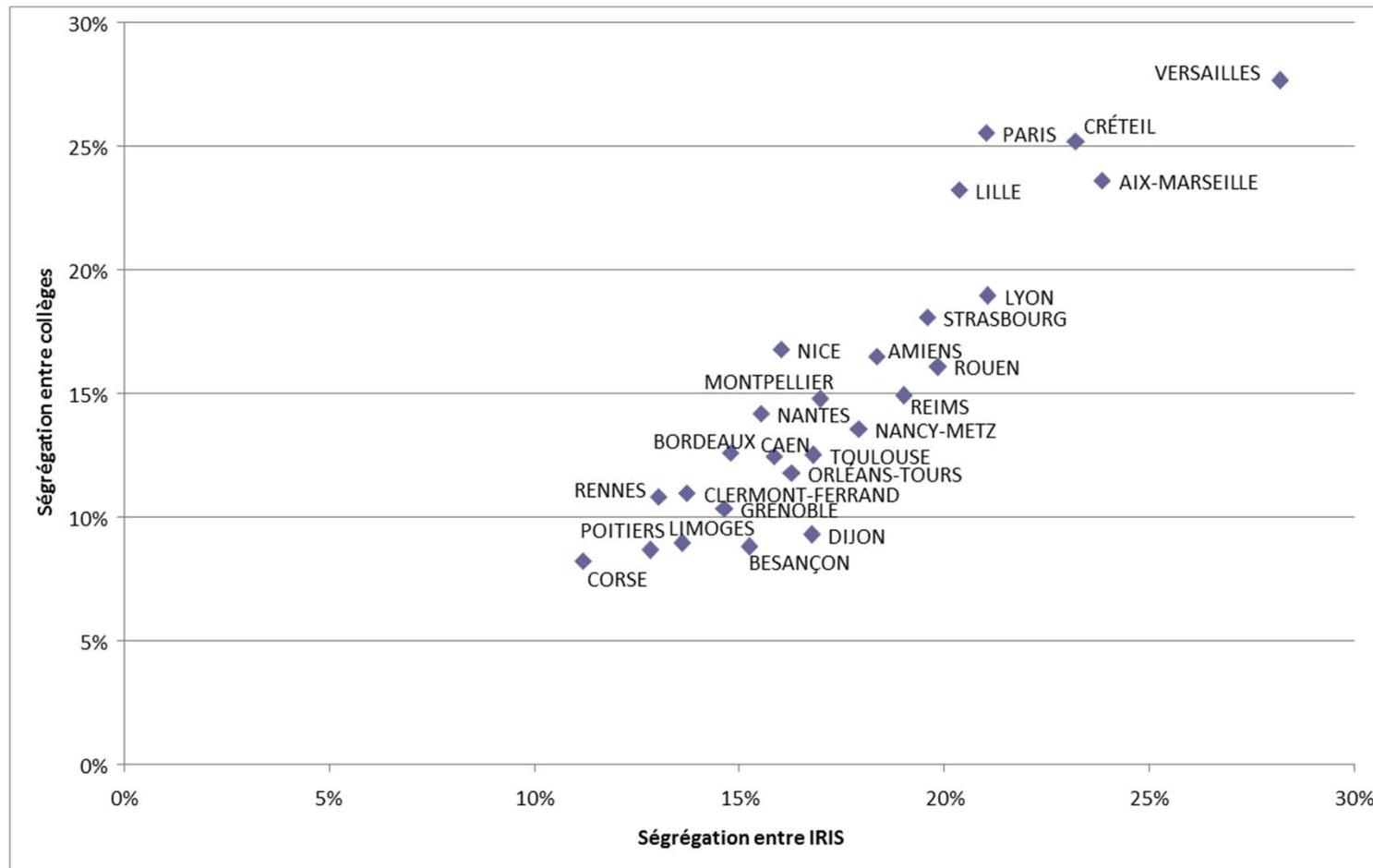
# Ségrégation entre collèges et ségrégation résidentielle (2/3)

- Cet indicateur peut être calculé pour différentes unités : collèges, écoles, communes, IRIS.
  - On aimerait le calculer pour les secteurs de recrutement, mais ils ne sont pas disponibles au niveau national. On a donc construit des « secteurs fictifs » en affectant chaque élève au collège le plus proche.

	Nombre	R <sup>2</sup>
Collèges	6 703	20,5 %
Écoles élémentaires et primaires	41 895	22,5 %
Communes	36 064	14,5 %
IRIS	51 106	20,9 %
« Secteurs »	6 703	14,4 %

Note : la composition sociale des écoles est déterminée à partir de l'information sur la PCS du responsable des élèves entrant en 6<sup>e</sup>, ainsi que sur leur école d'origine dans les bases Scolarité (second degré).

# Ségrégation entre collèges et ségrégation résidentielle (3/3)



## Outil « Carte scolaire » (1/2)

- La loi d'orientation et de programmation de 2013 pour la refondation de l'école met en avant la question de la mixité sociale, en proposant notamment de partager un secteur de recrutement entre plusieurs collèges.
- Groupe de travail à l'initiative de la DGESCO pour mettre en œuvre cette décision.
- Intérêt renouvelé récemment pour les problèmes de mixité sociale.

## Outil « Carte scolaire » (2/2)

- La DEPP a proposé un outil pour aider les acteurs locaux :
  - données d'APAE sur l'origine sociale des élèves ;
  - définition d'un territoire regroupant plusieurs collèges ;
  - calcul de la ségrégation dans ce territoire et possibilité de faire des simulations d'évolution pour voir l'évolution de cette ségrégation.